



1 Tous les six ans, les citoyen·n·e·s des Pyrénées-Orientales votent pour élire leurs conseillers départementaux. Une femme et un homme sont élus en binôme pour chaque canton, respectant ainsi la parité. Le territoire des Pyrénées-Orientales est découpé en 17 cantons, l'Assemblée départementale compte donc 34 élu·e·s.



2 Les élu·e·s de l'Assemblée départementale se réunissent régulièrement en session publique pour débattre et voter les grandes orientations politiques du Département. Ils participent également à la commission permanente et à des commissions spécialisées qui travaillent en amont sur les dossiers.

3 Élu·e·s de proximité, les conseillers départementaux connaissent les spécificités et les besoins de leur canton et organisent des permanences pour écouter ses habitant·e·s. Ils peuvent ainsi mener des projets essentiels, en matière de solidarité, d'aménagement et de développement du territoire, d'environnement, de culture et d'éducation.



Élu·e parmi les conseillers départementaux, la Présidente du Département mène des politiques au bénéfice de tous les habitants et de tous les territoires, dans le respect des valeurs inscrites sur le fronton de l'Hôtel du Département : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité, Solidarités.

# Le Département c'est aussi...



la préservation de l'environnement

le soutien aux agriculteurs



le tourisme et les loisirs

la protection et la sécurité

[leDépartement66.fr](http://leDépartement66.fr)



# Tout savoir sur mon Département



[leDépartement66.fr](http://leDépartement66.fr)

Hybride - 04/2018 - Ne pas jeter sur la voie publique



Le Département des Pyrénées-Orientales est une collectivité territoriale qui agit concrètement pour améliorer la vie de tous les jeunes comme vous, de votre famille et de tous les autres habitant·e·s du territoire au titre des solidarités humaines et territoriales.

Que vous habitiez en plaine, en montagne ou sur le littoral, il œuvre pour que vous puissiez bénéficier des mêmes équipements ou que vous soyez sur le territoire, c'est ce que nous appelons l'équilibre territorial.

Le Département est dirigé par une équipe d'élue·e·s que je préside et compte 2 500 agent·e·s qui travaillent aussi bien dans les collèges, les maisons sociales de proximité, sur les routes départementales ou encore sur nos sites historiques et naturels.

Nous agissons dans l'intérêt de tous et bien évidemment du vôtre, les jeunes. Nous vous proposons notamment des actions de proximité qui vous permettent de construire votre identité et de faire les bons choix.

Nous avons confiance en vous, jeunes citoyen·ne·s. Le Département croit avec optimisme au pouvoir des jeunes, à leurs potentiels qui constituent autant d'atouts pour l'avenir des Pyrénées-Orientales !

**Hermeline MALHERBE**  
Présidente du Département  
des Pyrénées-Orientales

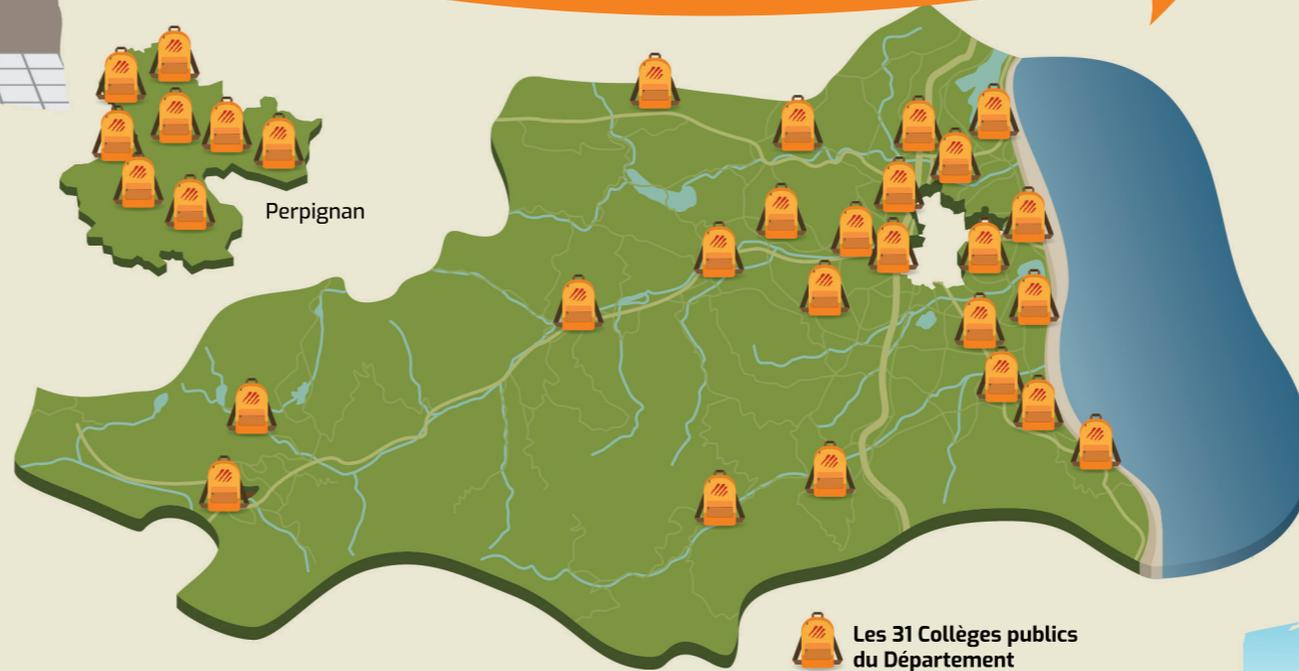


### Accompagner les jeunes

Le Département est au plus près de vous en vous permettant d'étudier dans les meilleures conditions possibles. Il est en particulier chargé de construire et d'entretenir les collèges. Nos agent·e·s accueillent, gèrent la restauration scolaire et, depuis cette année, veillent au bon fonctionnement du numérique au sein des collèges. Le Département organise aussi le PDEAC (Plan Départemental d'Education Artistique et Culturelle) et participe aux projets pédagogiques des établissements. Il soutient aussi les projets des PIJ (Points Information Jeunesse) et des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

### Encourager la citoyenneté

Vous voulez lire, faire du théâtre ou encore de la danse ? Vous pratiquez un sport ou vous en avez le projet. Le Département écoute tous les jeunes comme vous et agit pour leur répondre concrètement. Il est aujourd'hui le partenaire n°1 du monde associatif et des comités sportifs. Toute l'année, il organise et soutient aussi des événements et des manifestations pour tous. Le Département est convaincu que le sport et la culture concourent à faire de tous les jeunes, des citoyens épanouis. Au nom de la citoyenneté, le Département mène aussi de nombreuses actions en faveur de l'égalité et pour lutter contre les discriminations.



Que fait mon Département pour les habitant·e·s des Pyrénées-Orientales ?



### Être aux côtés de tous avec les Solidarités

Le Département est présent auprès de votre famille à tous les moments de la vie: de la naissance à l'adolescence, de l'entrée dans la vie adulte à la fin de vie. Il prend soin des mamans et de leurs nouveaux-nés et veille à la bonne croissance des tout-petits. Lorsqu'il y a une difficulté dans le foyer, il peut l'accompagner pour rétablir le dialogue et si l'enfant est victime de violence, il intervient avec les familles d'accueil. Il participe également au développement de structures d'accompagnement comme la maison des adolescents et travaille à la réinsertion des personnes en difficulté. Il propose aussi l'accueil pour les personnes handicapées et développe des solutions pour les personnes âgées en leur permettant par exemple le maintien à domicile.



### Développer le territoire

Le Département est l'un des principaux moteurs du développement harmonieux des Pyrénées-Orientales. Concrètement, il construit et gère les routes départementales et d'autres grandes infrastructures comme les tronçons de la rocade de Perpignan ou certaines voies vertes. Il soutient les acteurs qui font vivre les P-O. par exemple dans le secteur des énergies renouvelables. Il construit le réseau Numérique 66 qui va vous permettre, entre 2019 et 2022 suivant les territoires, de bénéficier du Très Haut débit. En d'autres termes, le Département agit pour le développement des Pyrénées-Orientales.

